



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Land Projects and Communication System Support
Division/Div des projets terrestres et support de
systèmes de communication
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
8C2, Place du Portage, Phase III
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet LC4ISR – le réseau central	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8486-200731/D	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client W8486-200731	Date 2022-05-09
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$RA-059-28518	
File No. - N° de dossier 055ra.W8486-200731	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2022-07-04 Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Ellingham, Brendan	Buyer Id - Id de l'acheteur 055ra
Telephone No. - N° de téléphone (873) 354-2211 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La présente modification vise à :

1. Prolonger la date de clôture de l'ébauche de DP provisoire à 4 juillet 2022.
2. Publier le document suivant, que vous trouverez ci-joint, pour les commentaires des fournisseurs.
 - Annexe F - Critères d'évaluation technique.

Toutes les autres modalités et conditions de l'ébauche de la demande de propositions demeurent inchangées.

ANNEXE F

CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE

CAPACITÉ DE C4ISR DE LA FORCE TERRESTRE

LE RÉSEAU CENTRAL

SERVICES DE SOUTIEN

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Critères d'évaluation pour les services de maintien en puissance du réseau central du système de C4ISR de la Force terrestre

CTO Exigences obligatoires

Les exigences obligatoires suivantes seront évaluées selon un critère de réussite ou d'échec. Les soumissionnaires doivent satisfaire aux exigences obligatoires pour que leur soumission soit jugée recevable.

CTO 1 Expérience reconnue

- 1.1 Les soumissionnaires doivent présenter des références pour trois (3) projets distincts qui démontrent une expérience reconnue nécessaire à la prestation des services de maintien en puissance du réseau central précisés à l'annexe A. Les soumissionnaires doivent fournir une preuve de conformité pour les critères suivants :
 - i. Chaque projet cité en référence doit avoir été réalisé dans les secteurs suivants, sans se limiter au Canada :
 - i. Le secteur de la défense;
 - ii. Le secteur de la sécurité publique;
 - iii. Le secteur des télécommunications.
 - ii. Chaque projet cité en référence doit avoir été réalisé au cours des huit (8) dernières années ou être toujours en cours à la date de publication de l'appel d'offres.
 - iii. Au moins un (1) des trois (3) projets cités en référence doit avoir une durée minimale de cinq (5) ans.
 - iv. Au moins deux (2) des trois (3) projets cités en référence doivent avoir été réalisés au moyen d'un modèle de prestation agile reconnu par l'industrie. Les soumissionnaires doivent démontrer le modèle de prestation agile utilisé.
 - v. Au moins deux (2) des trois (3) projets cités en référence doivent avoir une valeur minimale de 75 M\$ (CAD), excluant les taxes.

Remarque à l'intention des soumissionnaires : Les soumissionnaires sont fortement encouragés à consulter l'annexe A1 – Glossaire et abréviations pour les aider à préparer leur réponse.

CTO 2 Proposition de plan de gestion d'ingénierie des systèmes

- 2.1 Les soumissionnaires doivent soumettre leur proposition de plan de gestion d'ingénierie des systèmes (PGIS). Le PGIS doit être fondé sur la norme DLCSPM-SEP-2021 du directeur – Administration du programme des systèmes de commandement terrestre (DAPSCT) figurant à l'annexe A2 – Normes et références, et doit être conforme à la liste des données essentielles

au contrat (LDEC) 200.001 et à la description d'élément de données (DED) 200.001. Les soumissionnaires doivent tenir compte de toutes les exigences de la DED dans leur proposition de plan de gestion d'ingénierie des systèmes.

CTO 3 Proposition de plan de gestion de la qualité

- 3.1 Les soumissionnaires doivent soumettre leur proposition de plan de gestion de la qualité (PGQ), conformément à la LDEC 400.002 et à la DED 400.002. Les soumissionnaires doivent tenir compte de toutes les exigences de la DED dans leur proposition de plan de gestion de la qualité.

CTO 4 Proposition de plan de gestion de projet

- 4.1 Les soumissionnaires doivent soumettre leur proposition de plan de gestion de projet (PGP), conformément à LDEC 100.001 et à la DED 100.001. Les soumissionnaires doivent tenir compte de toutes les exigences de la DED dans leur proposition de plan de gestion de projet.

CTO 5 Travaux essentiels de gestion

- 5.1 Les soumissionnaires doivent décrire comment ils proposent de respecter et fournir la portée des services décrits à la section 4 de l'annexe A au cours des six (6) premières années du contrat de maintien en puissance du réseau central.

CTO 6 Proposition d'équipe principale de gestion de l'ingénierie

- 6.1 Les soumissionnaires doivent décrire comment ils proposent de respecter et fournir la portée des services décrits à la section 5 de l'annexe A au cours des six (6) premières années du contrat de maintien en puissance du réseau central. Les soumissionnaires doivent démontrer clairement ce qui suit :
- i. les catégories de ressources requises;
 - ii. le nombre total de ressources;
 - iii. les rôles et responsabilités de base de chaque catégorie de ressources en plus du personnel d'ingénierie essentiel;
 - iv. les compétences de base, les aptitudes, l'expérience et les attentes comportementales de chaque ressource.

Remarque : Au minimum, le personnel d'ingénierie essentiel identifié à la section 5 de l'annexe A doit faire partie de l'équipe de gestion de l'ingénierie de base proposée.

CTO 7 Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) et considérations relatives aux Autochtones

- 7.1 Les soumissionnaires doivent fournir un plan de diversité et d'inclusion. Le plan de diversité et d'inclusion doit contenir des détails sur la stratégie de recrutement des soumissionnaires.
- 7.2 La stratégie proposée doit proposer des cibles pour le recrutement de groupes divers, notamment les Autochtones, les personnes de diverses identités de genre et les personnes handicapées.
- 7.3 Le plan de diversité et d'inclusion proposé doit aborder en détail les points suivants :
- i. À quel titre les nouvelles ressources issues de groupes divers ou les personnes handicapées seront-elles employées?
 - ii. Comment le soumissionnaire compte-t-il augmenter le nombre de groupes divers ou de personnes handicapées?
 - iii. Votre entreprise dispose-t-elle de programmes internes de développement de la diversité et de l'inclusion, y compris du perfectionnement professionnel et de la formation, ou en partenariat avec des universités ou collèges canadiens pour des programmes d'enseignement coopératif?
 - a. Dans l'affirmative, décrivez vos programmes ou votre participation auprès des universités ou collèges canadiens.
 - b. Dans la négative, comment comptez-vous élaborer un programme ou un partenariat?
- 7.4 Initiatives d'analyse de la collecte des données de l'ACS+ : Les soumissionnaires doivent fournir des renseignements sur les efforts continus visant à s'assurer que les considérations liées au genre, à la diversité et à l'inclusion sont intégrées à l'élaboration et au renouvellement des plans, des politiques, des programmes et des services de recrutement et de maintien en poste de leur organisation.
- 7.5 Les soumissionnaires doivent proposer une stratégie pour garantir qu'au moins 5 % des biens ou des services achetés chaque année pendant la durée du contrat proviennent d'entreprises autochtones.

Liens utiles connexes :

- i. *Analyse comparative entre les sexes* : [Analyse comparative entre les sexes – Canada.ca](http://Canada.ca)
- ii. *Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+)* : <https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/analyse-comparative-entre-sexes-plus.html>
- iii. *Répertoire des entreprises autochtones* : [Recherche détaillée – Répertoire des entreprises autochtones \(sac-isc.gc.ca\)](http://Recherche détaillée – Répertoire des entreprises autochtones (sac-isc.gc.ca))

Remarque : Les liens ci-dessus sont fournis à titre d'information uniquement, et le contenu de ces liens n'aura aucune incidence directe sur le processus d'évaluation des offres.

CTC Exigences cotées

Les exigences cotées suivantes seront évaluées conformément aux critères cotés ci-dessous.

Résumé de l'évaluation des critères cotés

Critère	Échelle d'évaluation	Points disponibles
Expérience reconnue	CTC 1	300
Proposition de plan de gestion d'ingénierie des systèmes	CTC 2	600
Proposition de plan de gestion de la qualité	CTC 3	150
Proposition de plan de gestion de projet	CTC 4	150
Total des points disponibles		1200

Le soumissionnaire doit obtenir la note de passage minimale de 360 points sur de 600 points sur le projet de plan de gestion de l'ingénierie des systèmes pour être jugée conforme aux exigences cotées.

CTC 1 Expérience reconnue

Pour chacun des trois (3) projets cités en référence fournis pour le CTO 1, les soumissionnaires doivent démontrer clairement, en un maximum de 15 pages par projet, comment leur expérience répond aux exigences suivantes.

Les soumissionnaires doivent démontrer :

- 1.1 La pertinence de l'expérience référencée liée aux services énumérés dans les demandes de travaux supplémentaires (DTS) définies à la section 6 de l'annexe A – Énoncé des travaux.
- 1.2 La pertinence de leur expérience référencée liée aux exigences relatives au réseau central, particulièrement dans le contexte de la liste ci-dessous :
 - i. Services de collaboration
 - ii. Services de passerelle
 - iii. Services d'information
 - iv. Infrastructures
 - v. Sécurité des réseaux
 - vi. Gestion de système

Ces exigences se trouvent dans la colonne intitulée « Services » lorsqu'elles sont triées par « Intégration du sous-système » figurant dans la norme DLCSPM-SBSRM-2001.

1.3 La pertinence de leur expérience référencée liée à la gestion de plusieurs versions de produits.

CTC 1 – Expérience reconnue – Grille de pointage

CTC 1	Inadéquat	Faible	Bon	Excellent	Exhaustif	
	0 %	25 %	50 %	75 %	100 %	Points disponibles
CTC 1.1	La réponse ne contient aucun ou pratiquement aucun des éléments essentiels recherchés, et/ou les renseignements obtenus sont inadéquats, ce qui démontre que le soumissionnaire a une très faible compréhension du sujet et/ou est loin de satisfaire aux compétences minimales requises en ce qui concerne la qualification évaluée.	Au moins trois des DTS énumérées à la section 6 sont démontrées.	Au moins cinq des DTS énumérées à la section 6 sont démontrées.	Au moins huit des DTS énumérées à la section 6 sont démontrées.	Toutes les DTS énumérées à la section 6 sont démontrées.	30 points par projet
CTC 1.2		Au moins un service d'« intégration de sous-systèmes » est démontré.	Au moins trois services d'« intégration de sous-systèmes » sont démontrés.	Au moins quatre services d'« intégration de sous-systèmes » sont démontrés.	Les six services d'« intégration de sous-systèmes » sont démontrés.	40 points par projet
CTC 1.3		Le soumissionnaire démontre comment il a géré une seule version du produit.	Le soumissionnaire démontre comment il a géré plusieurs versions du produit.	Le soumissionnaire démontre comment il a géré une seule version d'intégration du sous-système.	Le soumissionnaire démontre comment il a géré plusieurs versions d'intégration du sous-système.	30 points par projet

CTC 2 Proposition de plan de gestion d'ingénierie des systèmes

Les soumissionnaires doivent décrire dans leur proposition de plan de gestion d'ingénierie des systèmes (PGIS) comment ils satisferont aux exigences suivantes. Seules les sections suivantes du PGIS proposé par les soumissionnaires seront évaluées :

- 2.1 Décrire et démontrer la gestion et l'exécution du pouvoir de conception, lorsqu'il est délégué, notamment :
 - i. le processus de conception du sous-système;
 - ii. le cycle de développement du produit;
 - iii. le processus de gestion de la configuration et le processus d'intégration dans la méthodologie de référence et de diffusion.
- 2.2 Décrire et démontrer le processus qu'ils proposent pour passer de la conception du système à la conception détaillée du sous-système, en se basant strictement sur les exigences relatives au réseau central.
- 2.3 Décrire et démontrer, en fonction de leur propre expérience et de leurs pratiques exemplaires, l'intégration et le soutien du processus de vérification et de validation décrit dans le plan d'ingénierie des systèmes du DAPSCT.
- 2.4 Décrire et démontrer, en fonction de leur propre expérience et de leurs pratiques exemplaires, la gestion du cycle de vie des produits qui seront développés dans le cadre du contrat subséquent.
- 2.5 Décrire et démontrer, en fonction de leur propre expérience et de leurs pratiques exemplaires, l'approche d'intégration du matériel tiers.
- 2.6 Décrire et démontrer, en fonction de leur propre expérience et de leurs pratiques exemplaires, le processus utilisé par les soumissionnaires pour gérer l'infrastructure de réseau de base ou dorsale dans les cinq (5) domaines et facilitateurs du système C4ISR de la Force terrestre. Les soumissionnaires doivent discuter, entre autres, de la gestion du protocole Internet, du routage, de la qualité du service, de la gestion d'Active Directory et des passerelles ou filtres.

CTC 2 – Proposition de plan de gestion d'ingénierie des systèmes – Grille de pointage

CTC 2 PGIS	Inadéquat	Faible	Bon	Excellent	Exhaustif	
	0 %	25 %	50 %	75 %	100 %	Points disponibles
CTC 2.1 i)	La réponse ne contient aucun et/ou pratiquement aucun des éléments essentiels recherchés, ou les renseignements obtenus sont inadéquats, ce qui démontre que le soumissionnaire a une très faible compréhension du sujet et/ou est loin de satisfaire aux compétences minimales requises en ce qui concerne la qualification évaluée.	Le soumissionnaire démontre un processus hybride optimal qui comprend une conception axée sur l'utilisateur pour l'un des processus de conception; OU Le soumissionnaire démontre comment le pouvoir de conception est exécuté pour répondre aux exigences du Canada.	Le soumissionnaire démontre un processus hybride optimal qui comprend une conception axée sur l'utilisateur pour l'un des processus de conception; ET Le soumissionnaire démontre comment le pouvoir de conception est exécuté pour répondre aux exigences du Canada.	Le soumissionnaire démontre un processus hybride optimal qui comprend une conception axée sur l'utilisateur pour deux des processus de conception; ET Le soumissionnaire démontre comment le pouvoir de conception est exécuté pour répondre aux exigences du Canada.	Le soumissionnaire démontre un processus hybride optimal qui comprend une conception axée sur l'utilisateur pour trois ou plus des processus de conception; ET Le soumissionnaire démontre comment le pouvoir de conception est exécuté pour répondre aux exigences du Canada.	75
CTC 2.1 ii)		Le soumissionnaire démontre seulement comment il mobilise les utilisateurs dans le cadre d'un processus de conception axée sur l'utilisateur pendant le développement du produit.	Le soumissionnaire démontre comment il mobilise les utilisateurs dans le cadre d'un processus de conception axée sur l'utilisateur pendant le développement du produit; ET Le soumissionnaire démontre un élément du processus de développement du produit.	Le soumissionnaire démontre comment il mobilise les utilisateurs dans le cadre d'un processus de conception axée sur l'utilisateur pendant le développement du produit; ET Le soumissionnaire démontre deux éléments du processus de développement du produit.	Le soumissionnaire démontre comment il mobilise les utilisateurs dans le cadre d'un processus de conception axée sur l'utilisateur pendant le développement du produit; ET Le soumissionnaire démontre au moins trois éléments du processus de développement du produit.	75
CTC 2.1 iii)		Le soumissionnaire présente (démonstration minimale) et démontre une méthodologie de	Le soumissionnaire démontre une méthodologie de GC; ET Démontre comment le	Le soumissionnaire démontre une méthodologie de GC; et	Le soumissionnaire démontre une méthodologie de GC; et	75

		gestion de la configuration (GC).	processus de GC s'harmonise avec le plan d'ingénierie des systèmes.	Le soumissionnaire démontre comment le processus de GC s'harmonise avec le plan d'ingénierie des systèmes; ET Le soumissionnaire démontre comment il gèrera les versions minimales du produit.	Le soumissionnaire démontre comment le processus de GC s'harmonise avec le plan d'ingénierie des systèmes; ET Le soumissionnaire démontre comment il gèrera les versions prévues du produit.	
CTC 2.2	Le soumissionnaire ne démontre aucun élément du processus de transfert de la conception du système à la conception détaillée du sous-système.	Le soumissionnaire démontre un élément du processus de transfert de la conception du système à la conception détaillée du sous-système.	Le soumissionnaire démontre deux éléments du processus de transfert de la conception du système à la conception détaillée du sous-système.	Le soumissionnaire démontre trois éléments du processus de transfert de la conception du système à la conception détaillée du sous-système.	Le soumissionnaire démontre plus de trois éléments du processus de transfert de la conception du système à la conception détaillée du sous-système.	75
CTC 2.3	Le soumissionnaire démontre un processus incomplet pour appuyer la vérification et la validation, qui ne comprend aucun élément.	Le soumissionnaire démontre un processus incomplet pour appuyer la vérification et la validation, qui comprend au moins un élément.	Le soumissionnaire démontre un processus pour appuyer la vérification et la validation, qui comprend au moins deux éléments.	Le soumissionnaire démontre un processus complet pour appuyer la vérification et la validation, qui comprend au moins quatre éléments.	Le soumissionnaire démontre un processus complet pour appuyer la vérification et la validation, qui comprend au moins six éléments.	75
CTC 2.4	La réponse ne contient aucun et/ou pratiquement aucun des éléments essentiels recherchés, ou les renseignements obtenus sont inadéquats, ce qui démontre que le soumissionnaire a une très faible compréhension du sujet et/ou est loin de satisfaire aux compétences minimales requises en ce qui concerne la	Le soumissionnaire démontre un processus incomplet de gestion du cycle de vie des produits.	Le soumissionnaire démontre un processus de gestion du cycle de vie des produits et explique au moins quatre principes de gestion du cycle de vie.	Le soumissionnaire démontre un processus complet de gestion du cycle de vie des produits et explique au moins six principes de gestion du cycle de vie.	Le soumissionnaire démontre un processus complet de gestion du cycle de vie des produits et explique au moins huit principes de gestion du cycle de vie.	75
Remarque : Le plan d'ingénierie des systèmes ne définit pas le processus ni les principes de la gestion du cycle de vie.						

	qualification évaluée.					
CTC 2.5	La réponse ne contient aucun et/ou pratiquement aucun des éléments essentiels recherchés, ou les renseignements obtenus sont inadéquats, ce qui démontre que le soumissionnaire a une très faible compréhension du sujet et/ou est loin de satisfaire aux compétences minimales requises en ce qui concerne la qualification évaluée.	Le soumissionnaire décrit une approche générique des produits d'intégration.	Le soumissionnaire décrit une approche logique des produits d'intégration. L'approche est liée à la structure en composantes des systèmes du DAPSCT, mais pas en détail.	Le soumissionnaire décrit une approche logique des produits d'intégration. Le processus est adapté aux produits OU aux sous-systèmes énumérés dans la structure en composantes des systèmes du DAPSCT.	Le soumissionnaire décrit une approche exhaustive et logique des produits d'intégration. Le processus est adapté aux produits OU aux sous-systèmes énumérés dans la structure en composantes des systèmes du DAPSCT.	75
CTC 2.6	La réponse ne contient aucun et/ou pratiquement aucun des éléments essentiels recherchés, ou les renseignements obtenus sont inadéquats, ce qui démontre que le soumissionnaire a une très faible compréhension du sujet et/ou est loin de satisfaire aux compétences minimales requises en ce qui concerne la qualification évaluée.	Le soumissionnaire indique et explique moins de 25 % de l'approche de conception et de gestion du réseau. La réponse du soumissionnaire n'est pas liée au plan d'ingénierie des systèmes du DAPSCT.	Le soumissionnaire indique et explique entre 25 % et 50 % de l'approche de conception et de gestion du réseau. La réponse du soumissionnaire est directement liée au plan d'ingénierie des systèmes du DAPSCT.	Le soumissionnaire indique et explique plus de 50 % de l'approche de conception et de gestion du réseau. La réponse du soumissionnaire est directement liée au plan d'ingénierie des systèmes du DAPSCT.	Le soumissionnaire indique et explique l'ensemble de l'approche de conception et de gestion du réseau. La réponse du soumissionnaire est directement liée au plan d'ingénierie des systèmes du DAPSCT.	75

CTC 3 Proposition de plan de gestion de la qualité

Selon le plan de gestion de la qualité (PGQ) proposé par le soumissionnaire, seules ces sections seront évaluées conformément à l'échelle de cotation ci-dessous :

- 3.1 Approche de gestion de la qualité;
- 3.2 Certification d'un organisme de normalisation reconnu;
- 3.3 Application du plan de gestion de la qualité aux exigences relatives au réseau central.

CTC 3 – Proposition de plan de gestion de la qualité – Grille de pointage

CTC 3	Inadéquat	Faible	Bon	Excellent	Exhaustif	Points disponibles
	0 %	25 %	50 %	75 %	100 %	
CTC 3.1	La réponse ne contient aucun et/ou pratiquement aucun des éléments essentiels recherchés, ou les renseignements obtenus sont inadéquats, ce qui démontre que le soumissionnaire a une très faible compréhension du sujet et/ou est loin de satisfaire aux compétences minimales requises en ce qui concerne la qualification évaluée.	Le soumissionnaire démontre l'utilisation d'un processus standard de gestion de la qualité qui n'est pas fondé sur les pratiques exemplaires d'un organisme de normalisation reconnu.	Le soumissionnaire démontre l'utilisation d'un processus personnalisé de gestion de la qualité fondé sur les pratiques exemplaires d'un organisme de normalisation reconnu.	Le soumissionnaire démontre l'utilisation d'un processus personnalisé de gestion de la qualité fondé sur les pratiques exemplaires d'un seul organisme de normalisation reconnu. L'approche s'harmonise avec le plan d'ingénierie des systèmes et la mise en œuvre d'une approche de réalisation de projet agile et dynamique.	Le soumissionnaire démontre l'utilisation d'un processus personnalisé de gestion de la qualité fondé sur les pratiques exemplaires de plusieurs organismes de normalisation reconnus. L'approche s'harmonise avec le plan d'ingénierie des systèmes et la mise en œuvre d'une approche de réalisation de projet agile et dynamique.	60
CTC 3.2		Le soumissionnaire n'est pas accrédité par un organisme de normalisation reconnu.	Le soumissionnaire est en voie d'obtenir l'accréditation d'un organisme de normalisation reconnu.	Le soumissionnaire ou au moins une des ressources du soumissionnaire sont accrédités par un organisme de normalisation reconnu.	Le soumissionnaire et au moins une des ressources du soumissionnaire sont accrédités par un organisme de normalisation reconnu.	10
CTC 3.3		Le soumissionnaire fournit un PGQ sans aucune démonstration de	Le soumissionnaire fournit un PGQ avec démonstration de	Le soumissionnaire fournit un PGQ avec démonstration de	Le soumissionnaire fournit un PGQ avec démonstration de	80

		son utilisation dans le cadre du projet.	son utilisation dans le cadre des exigences relatives au réseau central; ET démontre son expérience dans l'élaboration et l'exécution d'un PGQ.	son utilisation dans le cadre des exigences relatives au réseau central; ET démontre son expérience dans l'élaboration et l'exécution d'un PGQ et démontre qu'il effectue des contrôles de la qualité.	son utilisation dans le cadre des exigences relatives au réseau central; ET démontre son expérience dans l'élaboration et l'exécution d'un PGQ. Le soumissionnaire démontre qu'il effectue des contrôles de qualité et démontre son expérience dans la mise en œuvre de mesures correctives, au besoin.	
--	--	--	--	---	--	--

CTC 4 Proposition de plan de gestion de projet

Selon le plan de gestion de projet (PGP) proposé par le soumissionnaire, seules ces sections seront évaluées conformément à l'échelle de cotation ci-dessous :

- 4.1 Gestion de la portée, y compris les travaux essentiels et les DTS. Cela comprend-:
- i. Planification de la gestion de la portée
 - ii. Détermination des exigences
 - iii. Rajustement de la portée
 - iv. Structure de répartition du travail
 - v. Validation de la portée
 - vi. Contrôle de la portée
 - vii. Structure de répartition des produits, des sous-systèmes et des systèmes
 - viii. Gestion des rapports
- 4.2 Gestion des ressources humaines à l'appui des travaux essentiels et des DTS. Cela comprend :
- i. Recrutement et sélection
 - ii. Gestion du rendement
 - iii. Apprentissage et perfectionnement
 - iv. Planification de la relève
 - v. Rémunération et avantages sociaux
 - vi. Intégration, disponibilité et mobilisation du personnel pour les travaux essentiels après l'attribution du contrat
 - vii. Intégration, disponibilité et mobilisation du personnel pour les DTS après l'attribution d'une tâche
- 4.3 Transition et clôture du projet. Cela comprend :
- i. Vérification de l'acceptation des produits livrables finaux
 - ii. Transfert de tous les produits livrables (complets et incomplets), y compris le code source et l'environnement de développement
 - iii. Retour de l'équipement fourni par le gouvernement
 - iv. Évaluation financière et achèvement
 - v. Bilan des leçons retenues
 - vi. Décaissement des ressources humaines et des installations

CTC 4 – Proposition de plan de gestion de projet – Grille de pointage

CTC 4	Inadéquat	Faible	Bon	Excellent	Exhaustif	Points disponibles
	0 %	25 %	50 %	75 %	100 %	
CTC 4.1	La réponse ne contient aucun et/ou	Le soumissionnaire démontre un plan de gestion de la portée	Le soumissionnaire démontre un plan	Le soumissionnaire démontre un plan	Le soumissionnaire démontre une	50

	pratiquement aucun des éléments essentiels recherchés, ou les renseignements obtenus sont inadéquats, ce qui démontre que le soumissionnaire a une très faible compréhension du sujet et/ou est loin de satisfaire aux compétences minimales requises en ce qui concerne la qualification évaluée.	des travaux essentiels ou des DTS; et Démontre deux (2) des composantes à l'appui de la gestion de la portée.	de gestion de la portée des travaux essentiels et des DTS; et Démontre trois (3) des composantes à l'appui de la gestion de la portée.	de gestion de la portée des travaux essentiels et des DTS; et Démontre cinq (5) des composantes à l'appui de la gestion de la portée.	gestion complète de la portée des travaux essentiels et des DTS; et Démontre toutes les composantes à l'appui de la gestion de la portée.	
CTC 4.2		Le soumissionnaire démontre un plan de gestion des ressources humaines pour les travaux essentiels ou les DTS; ET Démontre deux (2) des composantes à l'appui de la gestion des ressources humaines.	Le soumissionnaire démontre un plan de gestion des ressources humaines pour les travaux essentiels et les DTS; ET Démontre trois (3) des composantes à l'appui de la gestion des ressources humaines.	Le soumissionnaire démontre un plan de gestion des ressources humaines pour les travaux essentiels et les DTS; ET Démontre cinq (5) des composantes à l'appui de la gestion des ressources humaines.	Le soumissionnaire démontre un plan complet de gestion des ressources humaines pour les travaux essentiels et les DTS; ET Démontre toutes les composantes à l'appui de la gestion des ressources humaines.	70
CTC 4.3		Le soumissionnaire démontre un plan de transition et de clôture du projet; et Démontre deux (2) des composantes à l'appui de la transition et de la clôture du projet.	Le soumissionnaire démontre un plan de transition et de clôture du projet; ET Démontre trois (3) des composantes à l'appui de la transition et de la clôture du projet.	Le soumissionnaire démontre un plan de transition et de clôture du projet; ET Démontre quatre (4) des composantes à l'appui de la transition et de la clôture du projet.	Le soumissionnaire démontre un plan complet de transition et de clôture du projet; ET Démontre toutes les composantes à l'appui de la transition et de la clôture du projet.	30